

A l'attention de Monsieur le ministre de l'Education, Monsieur Blanquer,
s/c Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris
s/c Madame le Proviseur du lycée Hélène Boucher

La section SNES du lycée Hélène Boucher, condamne la réponse disproportionnée de la police et de la justice aux manifestations des jeunes lycéennes et lycéens.

Il nous semble dangereux que dans un état de droit et de démocratie où doivent pouvoir s'exprimer librement des opinions divergentes, la manifestation de celles-ci soit d'emblée réprimée par les forces de l'ordre qui exercent une réponse disproportionnée, violente physiquement et psychologiquement. Des jeunes de notre établissement ont été aspergés de gaz lacrymogène sans respect de distance de sécurité, un élève a été jeté au sol et molesté le mardi 22 mai au matin. Le même jour, quatre jeunes lycéennes de notre établissement ont été arrêtées pour avoir tenté une occupation du lycée Arago afin d'y tenir une AG.

Quelles que soient nos opinions sur les blocus et les occupations, nous condamnons la réponse apportée par les autorités : usage de gaz lacrymogène à une distance rapprochée du visage, jeune jeté à terre, arrestation, maintien en garde à vue pendant près de 48 heures, et mise en examen pour suspicion de projet de dégradation ou de trouble à l'ordre public. Les parents des élèves n'ont pas été contactés dans le temps réglementaire ; les jeunes sont restés enfermés pendant 4 heures dans un bus surchauffé dans le noir, sans eau et sans possibilité d'aller aux toilettes. Ces formes de maltraitance sont très loin des principes de bienveillance affichés par l'Education Nationale dans son discours officiel.

Section SNES du lycée Hélène Boucher, Paris.